

TABLEAU C1 – PLAN DE COURS-CADRE

Ce document doit décrire brièvement le contenu du cours, les objectifs, les méthodes pédagogiques et l'évaluation.

SIGLE	SVS6415
NOMBRE DE CRÉDITS	3
TITRE LONG	Enjeux et protection de l'enfance
TITRE COURT	

1. CONTENU DU COURS

Analyse des courants scientifiques dominants en maltraitance, de leur influence sur la pratique du service social en protection de l'enfance, du rôle de la Direction de la Protection de la Jeunesse face à la maltraitance et des enjeux de collaboration avec les autres acteurs du réseau public et communautaire. . Ce cours vise à maîtriser certains concepts essentiels à la compréhension du phénomène de la violence à l'égard des enfants et des interventions les plus efficaces dans ce domaine.

2. OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

Les objectifs généraux de ce cours sont de :

- 1) Développer une connaissance approfondie de la violence (formes de violence, ampleur du phénomène, principaux modèles étiologiques) et des systèmes de protection de la jeunesse, notamment celui du Québec.
- 2) Poser un regard critique sur ce système et les défis de l'intervention en protection de l'enfance.
- 3) Se familiariser avec différents enjeux liés aux contextes spécifiques de la violence à l'égard des enfants.
- 4) Réfléchir à la pratique professionnelle du travailleur social dans le champ de la protection de l'enfance.

3. PRINCIPALES MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Différents moyens d'apprentissage seront utilisés afin de favoriser l'atteinte de ces objectifs : des exposés magistraux, des échanges, des présentations d'invité et des discussions de cas. La majorité des séances sera constituée d'une présentation magistrale ainsi que de discussions en classe en utilisant des exemples issus des publications scientifiques. Les publications utilisées sont souvent liées aux :

- 1) Différences entre le système de protection de la jeunesse du Québec par rapport aux différents systèmes de protection/bien-être mis en place en nord-Amérique;
- 2) Épidémiologie de la violence à l'égard des enfants en milieu familial aux niveaux pancanadienne;
- 3) Formes de violence : l'agression physique, l'agression sexuelle, la négligence, les mauvais traitements psychologiques et l'abandon (description, causes et conséquences);
- 4) Les enjeux des communautés de Premières Nations et à la surreprésentation des enfants de la minorité visible en protection de l'enfance;
- 5) L'efficacité des interventions en protection de la jeunesse.

4. DÉMARCHE ÉVALUATIVE ET PONDÉRATION (à titre indicatif seulement)

Réflexion personnelle sur deux débats en classe (50%)

Réflexion critique sur une problématique en lien avec la protection de l'enfance (50%) :

Participation (obligatoire, pénalité allant jusqu'à 5%) : La pleine participation est attendue. Cela requiert présence et participation des étudiants aux cours. Une absence à plus de deux cours sans attestation médicale sera pénalisée (5%).